

Communiqué de presse

Informations réglementées

Le 17 décembre 2014

Presse

Katelijjn Bohez
T +32 56 23 05 71

Investor Relations

Jérôme Lebecque
T +32 56 23 05 72

www.bekaert.com

Publication conformément à la Loi du 2 mai 2007

Réglementation en matière de Transparence

Notifications de participations

Le 17 décembre 2014 NV Bekaert SA ("Bekaert") a reçu les notifications de régularisation suivantes conformément à la loi du 2 mai 2007:

1. Stichting Administratiekantoor Bekaert (Chasséveld 1, 4811 DH Breda, Pays-Bas), en sa qualité de personne détenant le contrôle de Bekaert (Bekaertstraat 2, 8550 Zwevegem, Belgique), a notifié, en son nom ainsi qu'au nom de Bekaert, qu'au 2 avril 2013 elles détenaient les participations suivantes dans Bekaert, avec pour conséquence le dépassement du seuil de 40% (dénominateur: 60 000 942):

➤ Stichting Administratiekantoor Bekaert:	22 441 381 actions, soit 37,40%
➤ Bekaert:	1 561 267 actions, soit 2,60%
soit au total:	24 002 648 actions, soit 40,00%

La notification a été faite suite à l'acquisition by Bekaert, au cours de l'année et demie écoulée, d'actions propres dans le cadre de programmes de rachat d'actions. Du fait de ces transactions de rachat Stichting Administratiekantoor Bekaert, en tant que personne détenant le contrôle de Bekaert, doit être considérée comme ayant indirectement dépassé le seuil de transparence des 40% le 2 avril 2013. Bekaert a promptement rempli toutes ses obligations de publication desdites transactions de rachat au titre de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés (disponible sur www.bekaert.com), mais il n'avait pas été procédé à une notification de transparence conformément à la loi du 2 mai 2007. La notification porte régularisation de la situation.

2. Du fait des transactions de rachat d'actions susvisées Bekaert a ensuite dépassé les seuils de 3% et de 5% le 13 juin 2014 et le 20 août 2014 respectivement. Selon les notifications de régularisation de Bekaert la situation à ces dates était la suivante:

- 13 juin 2014 (dénominateur: 60 063 871):	
➤ Stichting Administratiekantoor Bekaert:	22 370 001 actions, soit 37,24%
➤ Bekaert:	1 805 766 actions, soit 3,01%
- 20 août 2014 (dénominateur : 60 090 125)	
➤ Stichting Administratiekantoor Bekaert:	22 370 001 actions, soit 37,23%
➤ Bekaert:	3 005 875 actions, soit 5,00%

3. Simultanément aux notifications visées aux points 1 et 2 ci-dessus, Stichting Administratiekantoor Bekaert, Velge International NV (Potvlietlaan 7, 2600 Berchem, Belgique), Berfin SA (Square Vergote 19, 1200 Bruxelles, Belgique), Gedecor SA (Malaise 10, 5500 Dinant, Belgique), Millenium 3 SA (Avenue Nestor Plissart 8, 1040 Bruxelles, Belgique) et Zweve (société de droit commun) (Guimardstraat 19, 1040 Bruxelles, Belgique), en leur qualité de personnes agissant de concert qui ont conclu un accord (a) visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle, et (b) portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable, ont notifié les changements suivants dans leur concert qui, lors de leur survenance, n'ont pas donné lieu à quelconque dépassement de seuil: (i) Gedecor SA a accédé au concert le 29 décembre 2008; (ii) le 20 janvier 2010 Velge & Co NV dans la cadre de sa liquidation a transféré ses actions Bekaert à Velge International NV; (iii) Velge International NV a accédé au concert avec les actions ainsi acquises de Velge & Co NV à la date de la notification; et (iv) le 6 novembre 2013 Subeco SA a été remplacée dans le concert par Zweve (société de droit commun). Selon les notifications de transparence reçues les parties agissant de concert détiennent à la date présente les participations suivantes dans Bekaert (dénominateur: 60 094 825):

➤ Stichting Administratiekantoor Bekaert:	22 370 001 actions, soit 37,22%
➤ Velge International NV:	57 000 actions, soit 0,09%
➤ Berfin SA:	108 470 actions, soit 0,18%
➤ Gedecor SA:	75 000 actions, soit 0,12%
➤ Millenium 3 SA:	130 200 actions, soit 0,22%
➤ Zweve (société de droit commun):	220 000 actions, soit 0,37%
➤ Subeco SA :	0 actions
➤ Velge & Co NV (dissoute):	0 actions
soit au total:	22 960 671 actions, soit 38,21%

Stichting Administratiekantoor Bekaert n'est pas contrôlée. Velge International NV est contrôlée par une personne physique, par l'intermédiaire de Noral SA et de sa filiale à 100% Triplex SA. Berfin SA est contrôlée par une personne physique. Gedecor SA est contrôlée conjointement par deux personnes physiques. Millenium 3 SA est contrôlée par une personne physique, par l'intermédiaire de Charisa SA. Zweve (société de droit commun) est la propriété indivise de sept personnes physiques.

Profil

Bekaert (www.bekaert.com) est à l'échelle mondiale leader sur ses marchés et leader technologique dans le domaine de la transformation de fil d'acier et des revêtements. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale ayant son siège en Belgique et qui emploie 27 000 personnes de par le monde. Au service de ses clients dans 120 pays, Bekaert poursuit une croissance durable rentable dans toutes ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires global de €4,1 milliards en 2013.